

**CONCOURS
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE**

INTERNE & 3^{ème} VOIE

SESSION 2016

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

SPECIALITE : INGENIERIE, INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le Jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 23 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

- Vous préciserez le numéro de la question et le cas échéant de la sous-question auxquelles vous répondrez.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes technicien principal territorial de 2^{ème} classe au sein de la Direction des Systèmes d'Information de la ville de Techniville (40 000 habitants).

Afin de dématérialiser totalement les circuits administratifs, le Directeur général des services (D.G.S.) souhaite que les élus et la direction générale de Techniville utilisent un parapheur électronique.

Le Directeur des Systèmes d'Information (D.S.I.) vous demande de constituer un dossier de mise en œuvre de ce projet.

A l'aide des documents ci-joints et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

QUESTION N°01 (5 Points)

- 1A. Expliquez les apports de l'usage d'une signature électronique et d'un parapheur électronique ?
Quelles sont les principales conséquences de cet usage ?
- 1B. Quelles sont les principales fonctionnalités d'un parapheur électronique ?

QUESTION N°02 (4 Points)

Le Directeur des Systèmes d'Information (D.S.I.) souhaite acquérir le parapheur électronique en mode S.A.A.S.

- 2A. Décrivez l'architecture technique en mode S.A.A.S.
- 2B. Expliquez les avantages et inconvénients d'un fonctionnement en mode S.A.A.S.

QUESTION N°03 (4 Points)

Décrivez les interfaces à mettre en œuvre entre le parapheur électronique et les progiciels métiers.

QUESTION N°04 (7 Points)

Concernant la gestion de ce projet :

- 4A. Quelles sont les phases à prendre en compte ?
- 4B. Quels sont les acteurs ?
- 4C. Quelles sont les incidences financières ?

Liste des documents :

DOCUMENT N°01 « La dématérialisation de la chaîne financière et comptable ».
Megalix Bretagne – 13/06/2014 (2 pages).

DOCUMENT N°02 « Utiliser le e-parapheur Actes ».
www.e-bourgogne.fr (2 pages).

DOCUMENT N°03 « Contrôle dématérialisé : nouveau délai pour passer au certificat RGS ».**
www.mairie-info.com – 05/11/2013 (1 page).

DOCUMENT N°04 « i_parapheur ».
Adufact projet – 13/09/2010 (2 pages).

DOCUMENT N°05 « La signature électronique, prochaine étape de la dématérialisation ».
www.lagazettedescommunes.com – 25/09/2014 (2 pages).

DOCUMENT N°06 « Guide de la signature électronique » (Extrait).
Fédération des Tiers de Confiance (F.N.T.C.) – 01/10/2013 (8 pages).

DOCUMENT N°07 « Passage à la « full démat » : les chiffres exclusifs (et prometteurs) » Extrait.
La Gazette.fr - Publié le 11/09/2015 (3 pages)

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents
Non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.